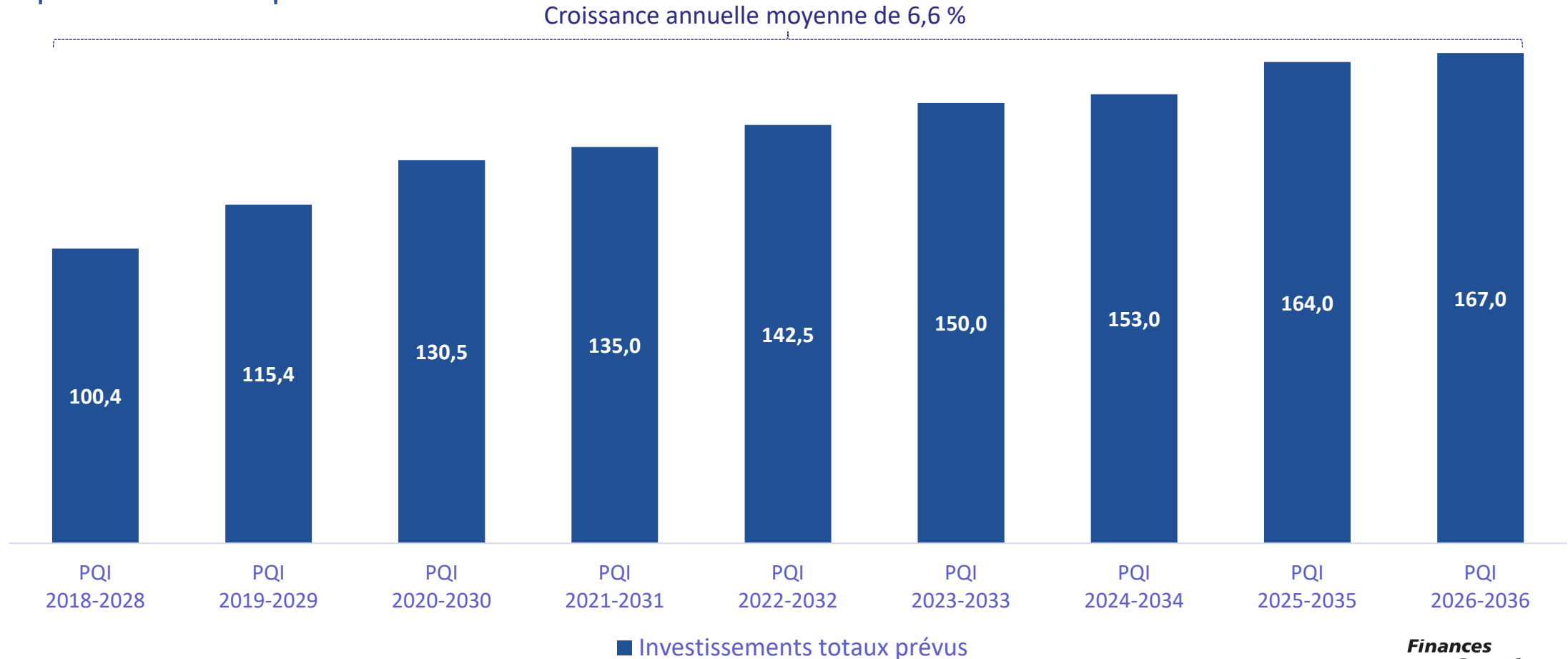


UNE STRATÉGIE DE MAINTIEN DU PARC D'INFRASTRUCTURES RENFORCÉE

16 JUIN 2026

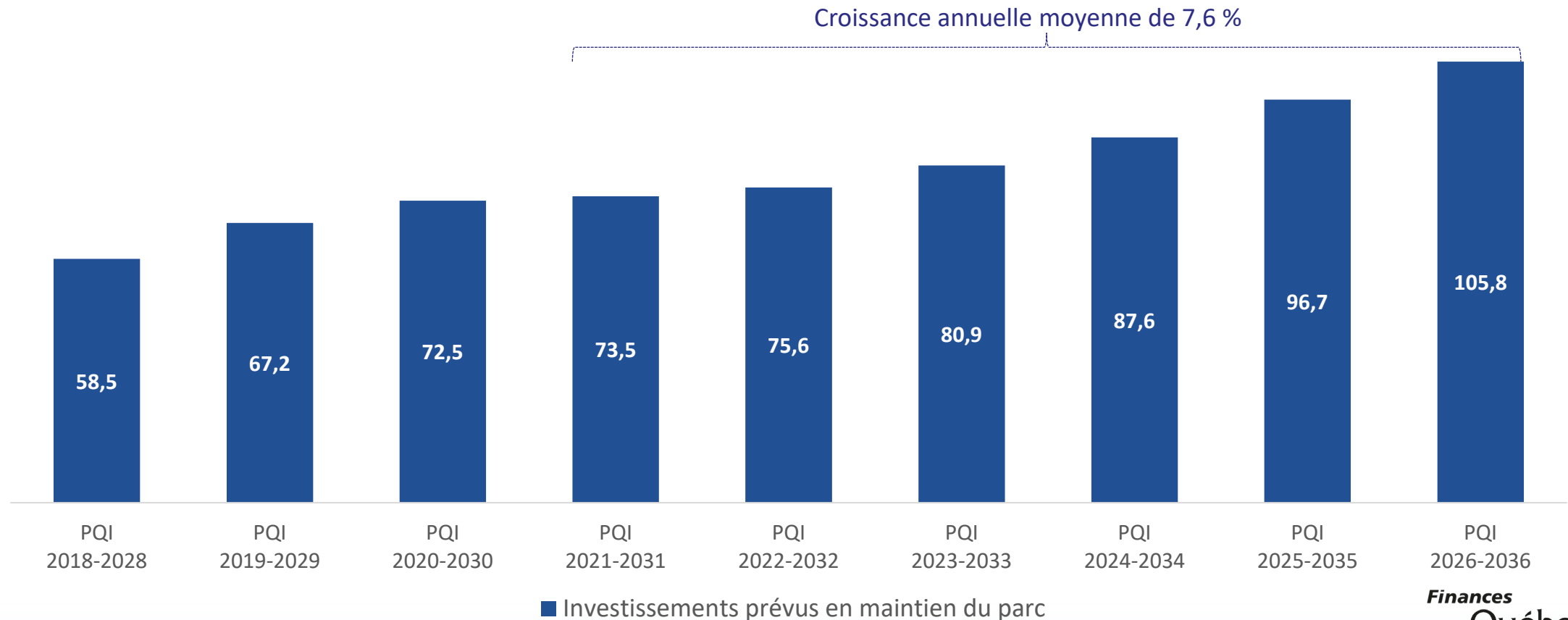
UNE AUGMENTATION DU PQI AU-DELÀ DE L'INFLATION

- Depuis 2018, le taux de croissance annuel moyen (TCAM) du PQI est de 6,6 %; cette croissance est donc plus rapide que celle de l'inflation des bâtiments institutionnels (5,1 %) pour la même période



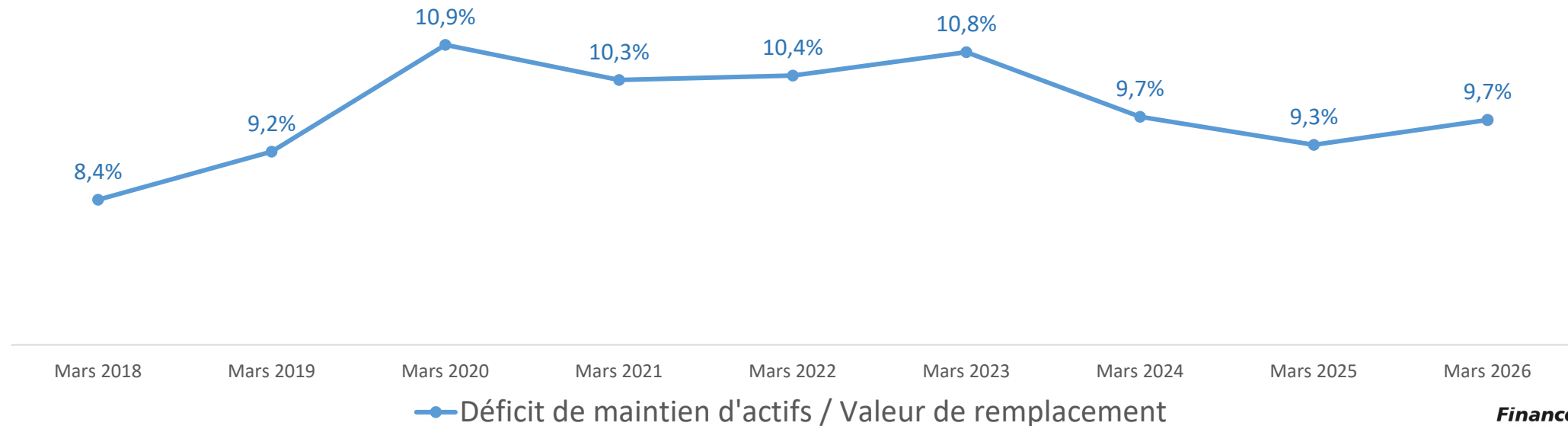
L'ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS EN MAINTIEN DU PARC

- Depuis 2021, date de mise en place de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc, la croissance annuelle moyenne des investissements en maintien au PQI est de 7,6 %



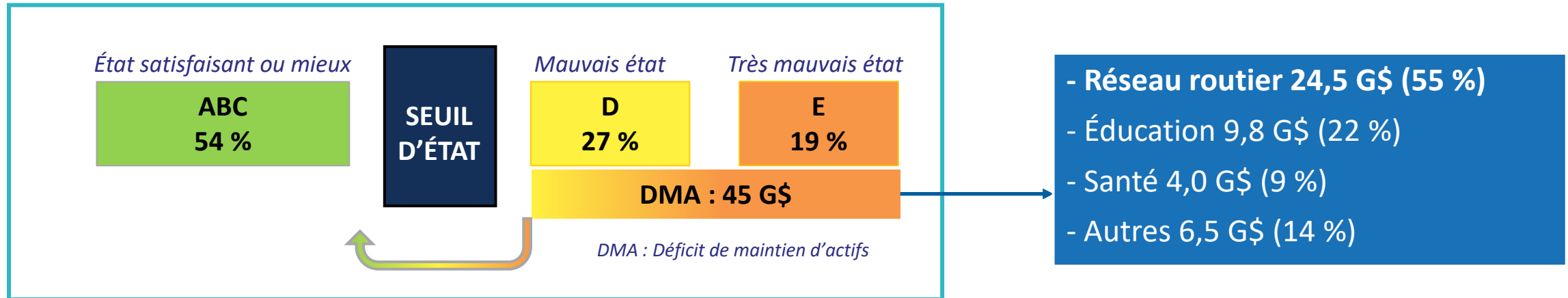
LE DMA EN PROPORTION DE LA VALEUR DE REMPLACEMENT

- Depuis 2018, le ratio déficit de maintien d'actifs (DMA) / valeur de remplacement (VR) frôle la limite de 10 % pour les organismes publics, un seuil à ne pas dépasser
- Il n'existe aucune norme de ratio DMA / VR formellement reconnue, mais il faudrait tendre vers 5 %, ratio jamais observé jusqu'à présent au Québec

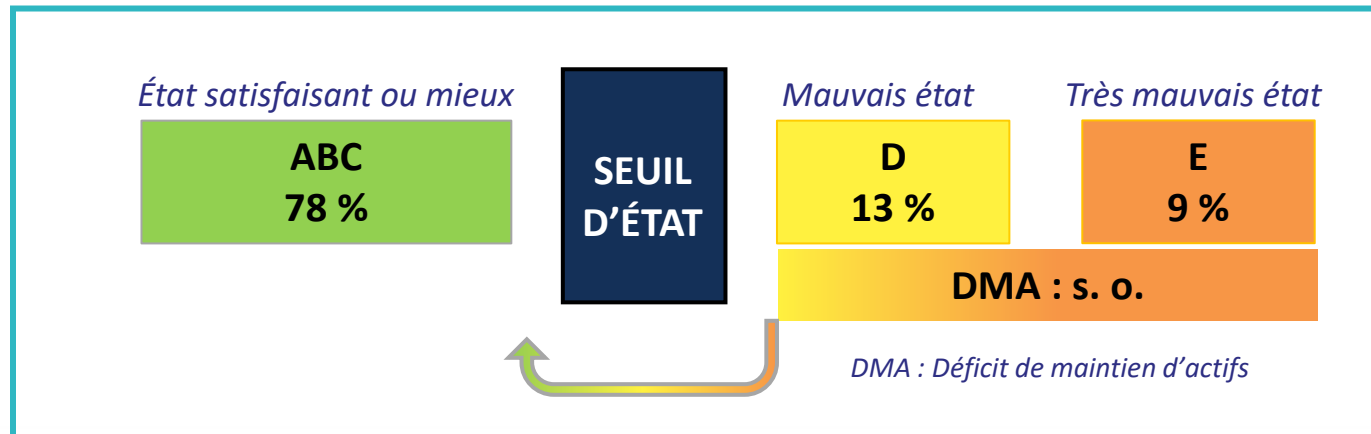


LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES EN MEILLEUR ÉTAT QUE CELLES DES ORGANISMES PUBLICS

Organismes publics (VR de plus de 450 G\$)



Organismes subventionnés* (VR de plus de 300 G\$)



* Les organismes subventionnés sont composés principalement des municipalités et des sociétés de transport collectif

STRATÉGIE RENFORCÉE : 3 AXES D'INTERVENTION

- **Mesurer**

- Améliorer la qualité des données en provenance des ministères et organismes
- Suivre l'utilisation des enveloppes en maintien du parc et leur effet sur la vétusté physique

- **Renforcer**

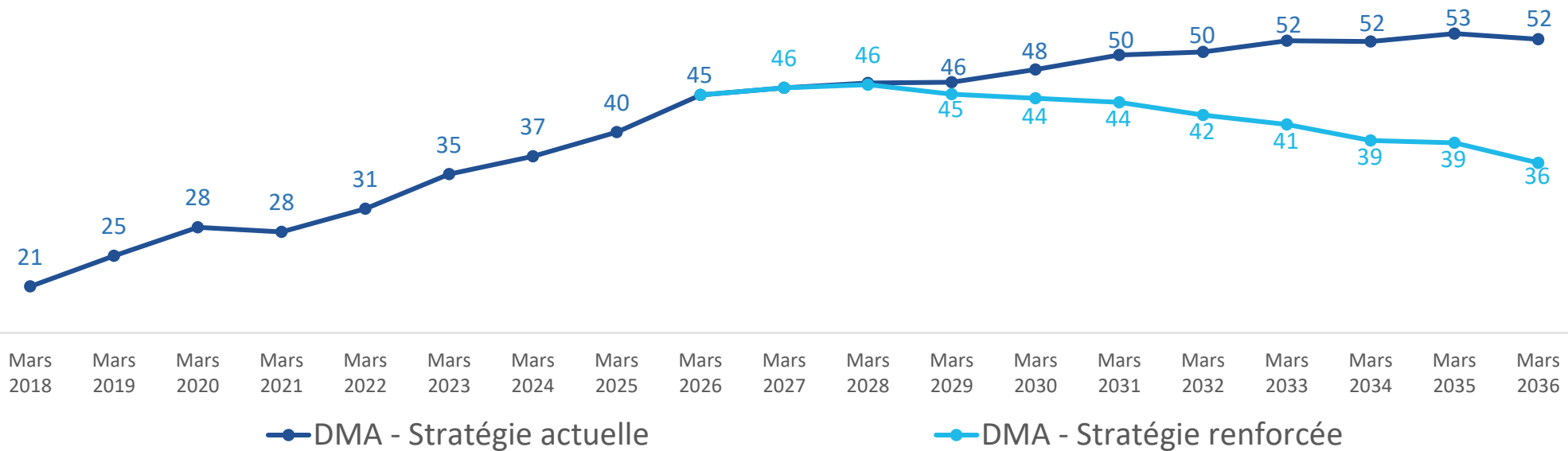
- Fixer des objectifs clairs de diminution du DMA par secteur
 - En vue du prochain PQI, un objectif et un plan de résorption seront convenus pour chaque secteur
- Restreindre la portée des projets de reconstruction des infrastructures en fin de vie utile
- Allouer au maintien du parc une part des nouvelles sources de revenus disponibles

- **Prioriser**

- Prioriser le maintien d'actifs
- Limiter l'ajout de nouveaux projets

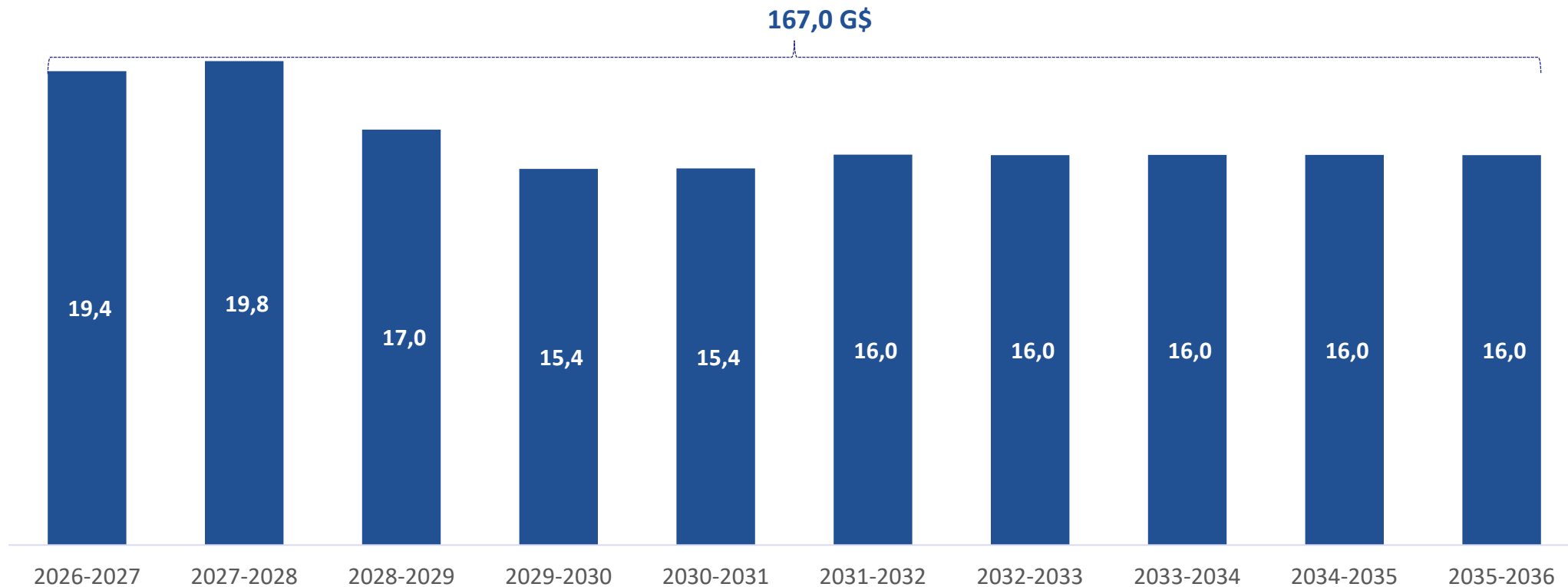
LA STRATÉGIE RENFORCÉE

- Objectifs visés d'ici 2036 :
 - Atteindre un ratio DMA / VR entre 6 % et 7 %
 - Réduire le DMA de 20 % (de 45 G\$ à 36 G\$)



INVESTISSEMENTS ANNUELS PRÉVUS AU PQI 2026-2036

- Après des investissements annuels historiquement élevés, les investissements se stabiliseront à compter de 2028-2029 afin d'assurer la soutenabilité à long terme et de respecter la capacité de payer des contribuables



INVESTIR DANS LE MAINTIEN DU PARC : DES BÉNÉFICES RÉELS POUR LES QUÉBÉCOIS

- L'atteinte de l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030 est une condition nécessaire pour la mise en œuvre de la stratégie renforcée
- Selon S&P, nos investissements annuels sont limités à 10 % de nos revenus, soit à 18 G\$ par année à l'équilibre budgétaire
- Le gouvernement fédéral doit en faire plus pour les provinces, territoires et municipalités
- D'autres leviers que l'augmentation du PQI pourraient être utilisés, dont :
 - faire appel au privé (exemples : routes et péages, infrastructures sportives gérées par le privé et louées par un établissement scolaire)
 - accroître la concurrence
 - pour diminuer les coûts, éviter la recherche du risque zéro et la surqualité
 - adopter systématiquement les modes contractuels collaboratifs

ENTENTES RÉCEMMENT NÉGOCIÉES AVEC LE FÉDÉRAL

- Près de 10 G\$ sur 10 ans
 - Transport en commun (modernisation de stations de métro, TramCité, etc.) : plus de 6 G\$ sur 10 ans
 - Infrastructures liées au logement et à l'éducation postsecondaire (eau potable, rénovation de cégeps et d'universités, etc.) : 2,7 G\$ sur 10 ans
 - Infrastructures liées à la santé : 1 G\$ sur 3 ans
- À cela viennent s'ajouter près de 1 G\$ sur 9 ans dans le cadre du Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement (entente conclue en janvier 2026)
- Un pas dans la bonne direction, mais qui n'est pas à la hauteur du plan de 100 G\$ sur 10 ans demandé par les provinces et territoires

POUR CONCLURE

- Notre gouvernement prend ses responsabilités et agit pour réduire le déficit de maintien d'actifs
- Le PQI va continuer d'augmenter en fonction de la capacité de payer des Québécois et de l'atteinte de l'équilibre budgétaire
- Différents leviers pourraient être utilisés, mais aucune nouvelle taxe n'est à l'horizon

ET POUR LES MUNICIPALITÉS...

- 1,0 G\$ d'aide supplémentaire pour le maintien des infrastructures municipales d'eau prioritaires